



Après un achat d'une voiture d'occasion

Par **bigard**, le **29/05/2008** à **15:59**

Voilà ma fille à ache une voiture d'occas dans un garage c'est une mercedes classe a et 4 mois plus tard elle tombe en panne sur l'autoroute et mondiale assistance l'amene chez mercedes a clermont qui eux ne veulent pas l'a réparer pour multiples raisons alors elle a voulu mettre une procedure en place pour annuler la vente notre assurnce juridique nous explique quelques démarches puis 1mois et demi plus tard notre assurance ne veux plus nous renseigner et agir car ils nous apprenne que ma fille n'est pas rattaché fiscalement à moi donc si procédure il y a il faut qu'elle soit à notre charge ma fille n'a ni les oyen et elle est en plein dépression car au bilan plus de voiture elle paye son credi et mercedes lui facture par jour 65 euros ht de frais de gardiennage et elle ne roule toujours pas .

Quand au garage nous attendons deux propositions mais toujours pas de lettre comment se sortir de cela merci de me repondre assez vite

Par **novice43**, le **30/05/2008** à **20:33**

Bonsoir,

Tout dépend de la nature de la panne. Si vous arrivez à prouver qu'il y a eu dissimulation de défaut, vous pouvez annuler la vente. Si aucune garantie n'était assortie à la vente, j'ai bien peur que vous ne puissiez faire grand chose si ce n'est la nature de la panne. Pourquoi Mercedes ne veulent pas la réparer ? quels sont leurs raisons ?

Sortez cette voiture du gardiennage, et gardez le véhicule chez vous si vous avez de la place. faites appel à un dépanneur qui vous la remorquera.

Ensuite ne tardez pas à aller à l'association de défense des consommateurs qui pourront vous apporter plus de renseignement.

Cordialement,